



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 28 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 22 septembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET *procuration*

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ *procuration*, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, M. Daniel BOUCHET *procuration*

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET *procuration*

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Julie MONTCOUQUIOL

Date d'affichage : 30 SEP. 2021

OBJET : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET MICRO-FOLIE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET MICRO-FOLIE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Monsieur le Président explique que la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles souhaite implanter une Micro-Folie sur son territoire et plus précisément au sein de la bibliothèque intercommunale suite à l'agrandissement de ses locaux.

Une Micro-Folie est un équipement qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques. Les contenus du Musée numérique sont **gratuits et permettent d'avoir accès aux collections nationales des 12 établissements culturels fondateurs*** et à plusieurs collections régionales et européennes.

La micro Folie implantée sur le territoire du Pays de Cruseilles sera composée du **musée numérique** (grand écran LED, 15 tablettes, sonorisation) ainsi que de modules complémentaires : un **FabLab** (imprimante 3D avec 4 ordinateurs) et un **espace de réalité virtuelle** (2 casques).

Véritable plateforme culturelle de proximité, ses activités seront à destination de tous les publics (familles, groupes scolaires, associations, jeunes, etc.) et auront vocation à :

- Animer le territoire,
- Réduire les inégalités
- Et prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens mais aussi de soutenir les artistes et les associations locales à travers une coopérative artistique, valoriser le patrimoine artistique et culturel local.

Monsieur le Président précise que l'animation de la micro folie sera assurée par le recrutement d'un médiathécaire à temps complet (critère d'éligibilité au projet), qui devrait faire l'objet de cofinancements de la part de l'état dans le cadre de l'appel à projet « Fabrique de territoire ».

Développer une Micro-Folie sur son territoire, c'est aussi rejoindre un réseau d'acteurs et de partenaires qui permet de :

- Disposer de contenus et d'outils pour lancer sa Micro-Folie : toutes les collections du Musée numérique, les contenus fournis par les partenaires (les programmes de Réalité Virtuelle ARTE 360°, des applications avec Radio France...), des outils de médiation (la mallette pédagogique de la RMN-Grand Palais, des tutoriels d'ateliers...), des formations (prise en main du Musée numérique, FabLab ou Médiation Culturelle) ;
- Participer à des événements communs qui ponctuent la vie du réseau Micro-Folie, comme les lancements d'une nouvelle collection du Musée numérique ou des rendez-vous nationaux ou régionaux avec les acteurs institutionnels ou opérationnels du réseau ;
- Garantir l'enrichissement de l'offre culturelle. De nouveaux contenus sont régulièrement proposés au réseau par les Micro-Folies ou par l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, il peut s'agir de propositions artistiques, d'atelier pédagogique, de contenu de médiation ou d'offres des établissements partenaires.

Pour encourager cette dynamique culturelle et en favoriser l'implantation, l'Etat propose un soutien logistique et financier. La CCPC a répondu à l'Appel à Projets Micro-Folie, lancé par le Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Direction Régionale des affaires culturelles au mois de juin 2021 et a reçu récemment une réponse favorable.

L'investissement en matériels et son installation sera d'environ 75 000 euros TTC, avec une participation financière de l'Etat à hauteur de 32 000 euros. Le coût du recrutement d'un ETP nécessaire à l'animation est estimé à 32 000 euros par an, avec la possibilité de cofinancements.

2021-92 BIBLIOTHEQUE/ CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET MICRO-FOLIE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

La micro-Folie sera accessible gratuitement 19 heures par semaine au public (horaires d'ouverture de la bibliothèque intercommunale). Des partenariats seront organisés sur le territoire avec les écoles, les MFR, l'EHPAD, l'ESAT, les acteurs associatifs,... et des actions de médiation, de formation, d'animation seront organisées autour de la micro-folie en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

La collectivité recherche d'autres sources de financement et répond actuellement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabriques de territoire » afin de soutenir financièrement le recrutement du médiathécaire.

Les prévisions budgétaires sont les suivantes :

BUDGET PREVISIONNEL MICRO FOLIES - volet investissement				
BUDGET PREVISIONNEL : DEPENSES			BUDGET PREVISIONNEL : RECETTES	
Nature des dépenses (1)	Montant HT	Montant TTC	Financeurs (2)	Montant de la contribution sollicitée (€)
Ordinateur HP Workstation x 4	7 916	9 499	Etat (FNADT/DSIL)	32 000
CG PCI NV QUADRO P620 2Go x 4 (carte vidéo)	996	1 195	Collectivités et groupements de collectivités	
Fusion 360 x 4 (logiciel)	1 316	1 579	---Collectivités territoriales	
Imprimante 3D - Ultimaker 2+ Connect	2 990	3 588	--- Région	
Ecran LED	25 200	30 240	--- Département	
Interface vidéo/son	432	518	--- Autres collectivités	
Tablettes x 15 + chariot de charge + socle	8547	10 256		
Casques audio X 15	1 350	1 620	Etablissements publics	
Sonorisation (enceintes et interface son)	1 595	1 914	Autofinancement	42 787
Routeur + Switch + borne wifi	728,64	875	Sollicitation d'un adulte-relais (uniquement pour les quartiers de la politique de la ville)	
Workstation gestion Tablettes et écran et lunettes 3D	2 740	3 288	Sollicitation d'un service civique	
Lunettes VR Oculus min 256 Go	1197,6	1 437	Autres - Parcours Emploi Compétences (PEC)	
Fauteuils x 2	600	720		
Frais de mise en place branchement	6 715,00	8 058		
COÛT TOTAL	63 323	74 787	MONTANT TOTAL	74 787

Les montants ci-dessus sont donnés sous réserve d'autres cofinancements possibles. Il s'agit d'une enveloppe maximale qui pourra être optimisée s'il n'y a pas d'autres cofinancements.

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le 30 SEP. 2021

ID : 074-247400112-20210928-D_2021_92-DE

2021-92 BIBLIOTHEQUE/ CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET MICRO-FOLIE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

La Villette qui coordonne le projet Micro-Folie porté par le Ministère de la Culture accompagne chaque acteur de terrain dans la propre déclinaison de sa micro-folie. La Villette prendra en charge l'adhésion au réseau micro-folie la première année, ainsi que la formation des médiateurs et le suivi technique.
** Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, Universcience et La Villette.*

**Le conseil communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **APPROUVE** l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles dans le projet MICRO-FOLIE

- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget prévisionnel 2022

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à cet effet

Acte certifié exécutoire le : 30 SEP. 2021
Le Président
Xavier BRAND

